

Dictionnaire électronique de Berbère Général

Fodil KESSAI

Doctorant, Lacnad, Inalco, Paris

Résumé

Le berbère est une langue qui n'existe et ne s'exprime qu'à travers des dialectes (chaoui, chleuh, kabyle, touareg, etc.) parlés et écrits de différentes façons dans plusieurs pays de l'Afrique du Nord et du Sahel.

Les dialectes qui le composent vivent et évoluent quasiment en autarcie jusqu'à présent - chacun fonctionnant avec une phonologie, une syntaxe et un vocabulaire singuliers - au point où la compréhension mutuelle est peu aisée voire impossible dans certains cas.

C'est au plan du lexique notamment que le berbère apparaît le plus disparate.

Il existe maintenant un nombre appréciable de dictionnaires fiables et bien documentés mais chacun, consacré exclusivement à un dialecte particulier, avec une graphie et une orthographe propres, ne montre qu'une vue fragmentaire du berbère.

Etudier ne serait-ce qu'un mot quelconque de berbère dans un cadre général est assez fastidieux car il faudrait alors consulter divers dictionnaires, tenir compte des variations phoniques, morphosyntaxiques et sémantiques, établir les liens entre les termes proposés par chacun d'eux pour enfin pouvoir en faire une synthèse.

Cet état de parcellarisation et ce clivage ne permettent pas d'appréhender dans son intégralité cette langue berbère générale, qui existe bien en tant qu'unité structurale profonde (fonds lexical et grammaire communs).

Peut-on alors trouver un moyen accommodant qui permettrait de jeter des passerelles inter-dialectales pour aller au-delà du particularisme, et qui favoriserait la normalisation et la diffusion de cette langue ?

C'est par le biais de l'informatique que l'outil d'étude et de recherche lexicographique, présenté ici, tente d'apporter une réponse à cette question.

Il s'agit d'un dictionnaire bilingue (berbère ⇔ français) permettant :

- *en tant que dictionnaire d'usage et ouvrage didactique, d'étudier le berbère dans son unité (berbère général) mais aussi dans sa diversité à travers chacune de ces variétés.*
- *en tant que moyen heuristique d'analyse linguistique, d'étudier, via le comparatisme, l'étymologie et les faits linguistiques en synchronie et diachronie.*

Corpus

Il est essentiellement tiré des divers dictionnaires ainsi que des textes d'ouvrages traitant de la langue berbère, à partir desquels ont été sélectionnés des échantillons d'unités lexicales (ou mots), représentatifs des différents dialectes berbères (listés ci-dessous).

Un échantillon de données lexicographiques provenant de la famille des langues afro-asiatiques (amharique – Éthiopie et haoussa - Niger/Nigéria) a été intégré à ce corpus dans le but d'apporter quelques éclairages sur le plan étymologique ou diachronique.

La taille de l'échantillon global de ce dictionnaire est d'environ 20.000 entrées en berbère (au moins 1000 entrées pour chaque dialecte).

C'est tout cet ensemble, composé des lexiques issus des différentes variétés du berbère, qui servira de base pour constituer le répertoire des mots du dictionnaire.

Les unités lexicales sont ensuite structurées en base de données informatique et traitées en programmation.

L'importance des ressources (grandeur de la taille du corpus), la diversité des dialectes, la non-contiguïté géographique, la variation dialectale, etc., sont autant de conditions nécessaires et de facteurs assurant l'obtention de résultats pertinents et valides.

Le choix d'un corpus à large éventail (diversité des variétés régionales et des unités lexicales) offre une vue panoramique de l'univers lexical berbère et la possibilité d'observer des faits linguistiques à la fois en synchronie et en diachronie.

Il permet également de faire des comparaisons intra/inter-dialectales (phonologiques, morphosyntaxiques et lexico-sémantiques). Un lexique de « berbère général » (sorte de langue moyenne constituée des mots partagés par la plupart des variétés dialectales), a été dégagé par ce biais. C'est un palier permettant d'entrevoir vraisemblablement l'état de la langue, antérieur à sa différenciation en dialectes, et de constituer éventuellement un « berbère standard ».

Dialectes

Les dialectes principaux inclus dans ce dictionnaire sont : le chleuh (clh), le chaoui (cha), le ghadamsi (ghd), le kabyle (kab), le mozabite (mzb), le rifain (rif), le tamazight M.C (tmc) et le touareg (trg).

Ils ont été sélectionnés en fonction de leurs ressources lexicales (les plus étudiés et les mieux décrits), de l'étendue de l'aire linguistique, de l'importance numérique des locuteurs, de la densité géographique, du statut, etc.

Les sept autres dialectes « auxiliaires » (a.v. en abrégé dans le dictionnaire) sont : le blidéen (bld), le chenoui (cnw), le douiri (dwr), le nefoussi (nfs), l'ouargli (wrg), le siwi (siw) et le zénaga (zng).

Ils viennent en appui aux dialectes principaux pour étayer l'explication ou l'origine de certains mots. Parfois, pour suppléer encore à un manque au niveau du lexique, il est fait recours à d'autres parlers (sud oranais, tamezret, etc.).

Lexique

Il est composé des lexiques des différents dialectes cités plus haut et chacun de ces lexiques, possédant ses mots propres et en partageant un certain nombre avec les autres, constitue un sous-ensemble distinct mais pas disjoint des autres. En somme, le lexique du dictionnaire forme, dans son intégralité, une structure où tous les lexiques/dialectes sont à la fois interdépendants et autonomes.

De ce fait, le dictionnaire peut être consulté conjointement, sans référer à un dialecte particulier, ou séparément, en se focalisant sur un dialecte particulier ou plusieurs.

Le vocabulaire de ce dictionnaire est constitué de l'ensemble des mots attestés, courants (formes encore vivantes dans le langage) ou désuets (formes archaïques peu usitées ou éteintes) issus de ces dialectes. Il comprend également les emprunts qui n'ont pas d'équivalents en berbère et quelques néologismes (intégrés).

Système d'écriture

Le système de représentation graphique choisi pour écrire le berbère est le suivant :
a, b, c, č, d, đ, e, f, g, ğ, h, ħ, i, j, k, l, m, n, ε, γ, q, r, ř, s, š, t, ț, u, w, x, y, z, z.

Il est élaboré à partir du système phonologique qui décrit cette langue en général (toutes variétés).

Il est employé ici, une écriture consensuelle et normalisée, reposant sur les travaux académiques d'aménagement du berbère menés depuis plus d'un siècle, recommandée par l'INALCO et adoptée par la plupart des usagers de la langue berbère (institutions telles que le H.C.A, l'IRCAM et les établissements d'enseignement).

Il s'agit d'une écriture conventionnelle, homogène et stable qui limite les divergences (graphiques, phonétiques, morphosyntaxiques, etc.) entre les dialectes et uniformise les structures morphosyntaxiques de sorte que tout est écrit de la même manière quelle que soit la variété dialectale.

Elle permet en outre d'éviter le risque de confusion et l'ambiguïté et de favoriser l'intercompréhension.

Classement

La liste des entrées en berbère (mots et racines) est classée selon l'ordre croissant de l'alphabet ci-dessus.

Celle des entrées en français (mots) est rangée selon l'ordre alphabétique usuel.

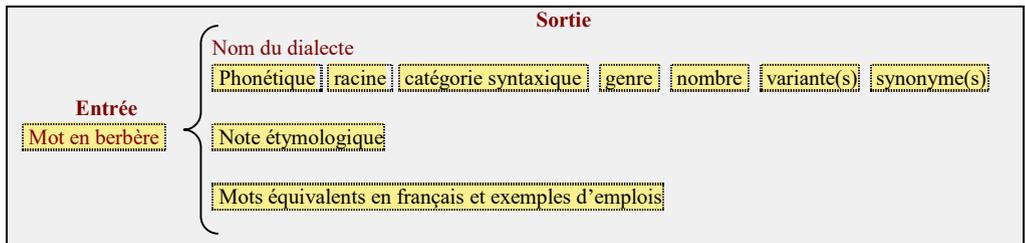
Articles

Le dictionnaire élaboré dans cette étude est un dictionnaire de la langue berbère (sans commentaire extralinguistique). Il comporte deux volets (berbère → français et français → berbère) dont chacun est divisé en articles classés suivant l'ordre croissant de l'alphabet ci-dessus.

1- berbère → français

Partie principale, plus riche et plus fournie en renseignements lexicographiques, dont les entrées (mots-vedettes) sont en berbère.

Dans ce volet, chaque article est composé d'une entrée (ou mot) et d'une sortie (ou définition lexicographique), structuré comme suit :



a. Entrée :

C'est le mot (unité graphique), mis en vedette, sous lequel est classée la définition lexicographique correspondante.

Le mot désigne ici l'unité lexicale (ou le signifiant).

En pratique, le mot peut être un mot entier, une racine ou un segment lexical quelconque (partie d'un mot ou d'une racine de plus d'un caractère typographique).

b. Définition lexicographique :

C'est la définition au sens large. C'est l'ensemble des informations (caractéristiques et traits définitoires) relatives au mot, données dans l'ordre suivant :

➤ phonétique :

C'est la représentation graphique du mot tel qu'il se prononce dans chaque dialecte. Elle est conforme à celle de l'A.P.I (Association Phonétique Internationale).

➤ racine :

C'est une suite ordonnée de consonnes qui renvoie à un sens général.

Dans ce dictionnaire, la racine est donnée juste à titre indicatif car elle est pratique dans le sens où elle peut regrouper un certain nombre de mots apparentés par la forme et le sens.

➤ variante(s) :

Ce sont les différentes formes du mot au sein d'une même variété. Elles ont généralement la même racine mais un schème vocalique/consonantique différent.

➤ synonyme(s) :

Ce sont ceux qui appartiennent à une même variété. Ils peuvent avoir le même sens (syn. complet), un sens équivalent ou approchant (syn. incomplet).

➤ étymologie :

Ce sont, des renseignements ou indications susceptibles d'apporter un éclairage sur l'origine du mot ou son évolution à travers le temps :

- histoire du mot avec le signalement de l'époque où il a été attesté/utilisé ;
- sa racine ;
- sa base verbale ou nominale (verbe primaire ; dérivation) ;
- les similarités morphosémantiques avec d'autres mots (pour la comparaison ou à des fins diachroniques).

➤ traduction en français :

C'est la définition proprement dite ; c'est-à-dire la description/dénotation de l'objet (le mot), les mots équivalents dans la langue de traduction classés dans l'ordre sémantique du plus proche au plus éloigné (sens propre puis sens étendu), accompagnée d'exemples d'emploi en contexte.

2- français → berbère

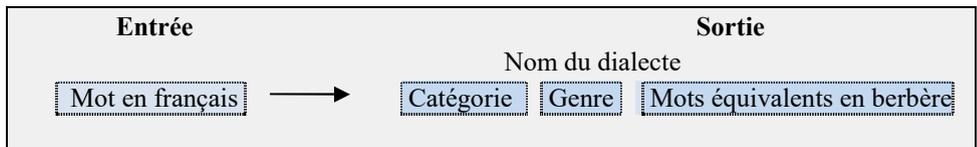
Ce volet n'est pas le renversement du volet « berbère → français ». Il vient en appui à ce dernier.

C'est une partie auxiliaire, plus succincte, réduite à la mise en parallèle des unités lexicales des deux langues confrontées.

- Le mot en français peut être un mot entier ou un segment lexical (de plus d'un caractère typographique).

- la sortie est réduite à une brève description métalinguistique du mot avec ses équivalents en berbère classés suivant l'ordre alphabétique.

Ce volet est surtout utile pour chercher un mot en berbère (et son orthographe) qu'on ne connaît qu'en français, et, notamment, pour exploiter au mieux le volet « berbère → français ».



Aspect technique

Ce dictionnaire est un logiciel basé sur un moteur de recherche lexicographique dont le principe fondamental est d'interroger la base de données pour obtenir un certain nombre d'informations relatifs à la langue, notamment la traduction de mots du berbère et/ou de ses variétés vers le français ou bien du français vers le berbère et ses différentes variétés.

L'interrogation peut se faire par :

- la saisie au clavier d'un mot, d'une racine ou d'un segment lexical quelconque (partie d'un mot ou d'une racine) ;
- la consultation directe des listes de mots du « berbère général », des différentes variétés dialectales ainsi que celle du français ;
- la consultation de rubriques spécialisées (comparatisme, dérivation, expressivité, lexicométrie) ou générales (phonétique, cartes linguistiques, abréviations, bibliographie, etc.).

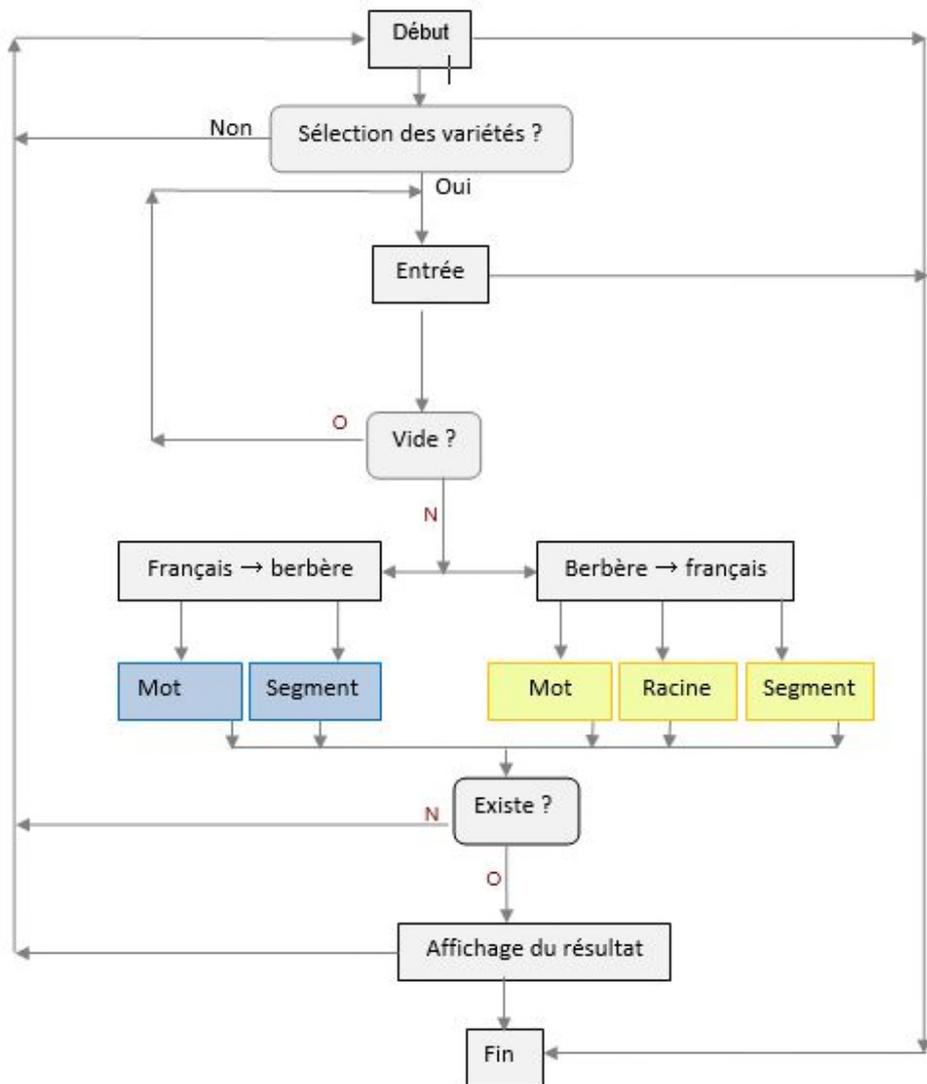
Le résultat de l'interrogation sera, le cas échéant, fonction de la requête, à savoir :

- pour un mot : la traduction du mot du berbère vers le français et réciproquement ;
- pour une racine : la liste des mots dérivés de/contenant cette racine dans chaque variété et leurs traductions vers le français ;
- pour un segment lexical : la liste des mots contenant ce segment dans chaque variété et leur traduction vers le français et réciproquement.
- pour toute autre rubrique : l'affichage du résultat correspondant (voir § « **Consulter une rubrique** » ci-dessous).

Ce logiciel ne nécessite aucune connaissance préalable en informatique si ce n'est les manipulations de base d'un ordinateur (instructions données à l'aide du clavier ou de la souris afin d'exécuter une action précise).

L'utilisateur est guidé tout au long des opérations par des aides contextuelles et des messages d'alerte et peut aussi, en cas de besoin, recourir à la rubrique « *Aide* ».

Organigramme de recherche d'un article dans le dictionnaire



Base de données numérique

Elle est composée d'un ensemble de dix fichiers au format texte (*.txt) dont les huit premiers correspondent respectivement à chacun des dialectes principaux cités plus haut.

Le neuvième fichier contient des données lexicales provenant des autres variétés berbères et sert à compléter et/ou à corroborer les données des dialectes principaux notamment pour la constitution du lexique de « berbère général ».

Le dernier fichier est destiné au lexique français.

Les données lexicales des fichiers/lexiques sont structurées en articles (tels que définis plus haut).

Architecture des frames*

Le logiciel, une fois exécuté, se présente à l'écran sous la forme d'un cadre principal (1) de taille modulable avec menu principal et boutons de contrôle sur sa partie supérieure.

Il renferme un cadre fixe appelé conteneur (2), doté d'un menu horizontal affichant les listes de mots des différentes variétés.

Ce conteneur renferme un cadre fixe (3) sur sa partie gauche, muni d'une zone de saisie, de boutons de contrôle ainsi qu'un clavier de caractères spéciaux nécessaires à la transcription du berbère et une fenêtre d'affichage (4) dynamique sur la partie droite (lorsque le texte à afficher dépasse une page, un bouton-glissière « *scrolling* » apparaît à droite de cette fenêtre pour le faire défiler ; voir figure 3).

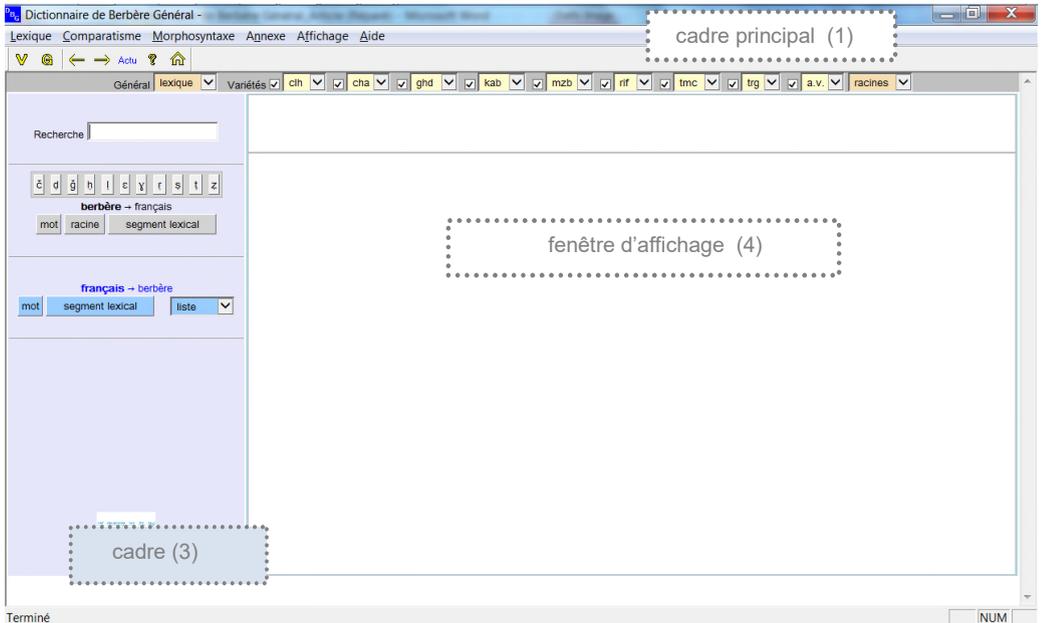
Pour mieux guider l'utilisateur, des couleurs sont utilisées comme moyen mnémotechnique :

 bleu : couleur de fond du menu du conteneur.  bleu clair : français.

 ocre : « berbère général ».  jaune paille : « berbère variétés ».

* Les frames sont tous les éléments affichés à l'écran (cadres, fenêtres, menus, boutons de contrôle, etc.) quand le programme est exécuté.

Figure 1 : écran à l'ouverture d'une session de travail



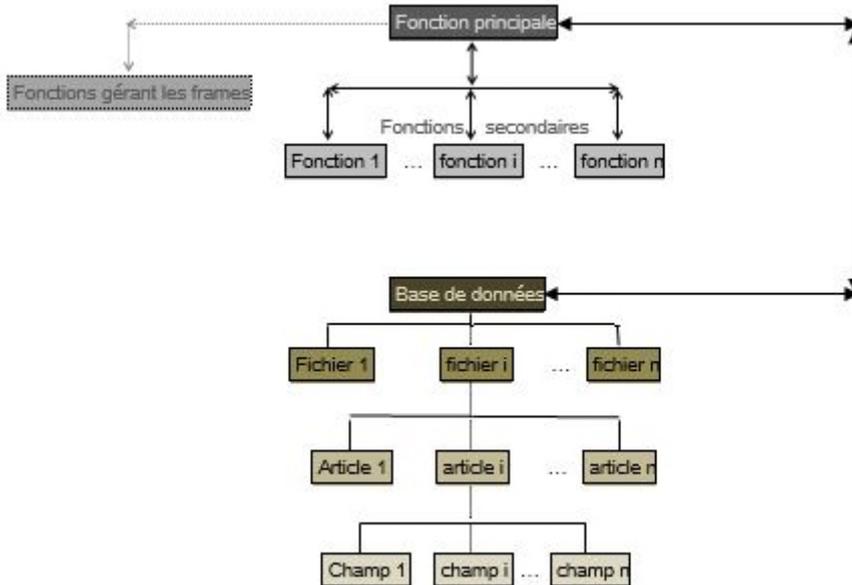
Architecture et gestion des fichiers

L'ensemble des fichiers/lexiques constituant la base de données, forme un système qui est régi par le programme (ou fonction) principal(e).

Chaque fichier/lexique ainsi que tous ses éléments (article, champ) sont gérés par une fonction secondaire dédiée, dépendant de la fonction principale.

Ces fonctions sont reliées entre elles et peuvent manipuler toute donnée de la base (extraire, échanger, comparer, etc.).

Figure 2 : Organigramme d'architecture et de gestion des fichiers



Programmation

Ce dictionnaire est programmé en deux versions : l'une, sous forme de logiciel classique exécutable (module indépendant) pour un usage personnel, l'autre, destiné pour le web pour un usage partagé, accessible par internet.

Version logiciel portable pour PC

Le programme source principal est écrit en langage C auquel sont intégrées diverses fonctions écrites en Javascript.

Le module exécutable nommé « DBG.exe » est portable sur toute machine (PC) moyennant un support quelconque (disque dur interne/externe, CD, DVD, clé USB, etc.).

Version Web pour PC et téléphone mobile

Le programme principal est écrit en langage HTML avec des fonctions écrites en langage JavaScript ou PHP.

Les fichiers de la base de données sont au format texte, codé en caractères Unicode (UTF-8).

Développé pour le navigateur « Internet explorer *», il fonctionne correctement aussi sur les navigateurs « Firefox » et « Safari ».

* Tous les navigateurs existants ne fonctionnent pas sous un même standard. Ce qui peut éventuellement se traduire par des problèmes d’affichage avec certains navigateurs (Google Chrome, Opéra, Netscape, etc.).

Mise en œuvre*

* Les volets « berbère → français » et « français → berbère » fonctionnent suivant le même principe.

Choix des variétés dialectales

A l’ouverture de la session de travail, c’est le dictionnaire qui est activé (affiché à l’écran) et toutes les variétés sont présélectionnées (cases cochées). Pour y inclure/exclure une variété, il suffit de la sélectionner/désélectionner en cochant/décochant la case correspondante.

Si aucune variété n’est sélectionnée (toutes les cases sont décochées), le traducteur ne fonctionnera pas et un message d’alerte invitant l’utilisateur à sélectionner au moins une variété sera affiché. Toutefois, les autres fonctionnalités du menu restent actives.

Rechercher un mot

On peut rechercher un mot (entrée de l’article) en consultant directement la liste d’un des lexiques en présence ou en saisissant le mot au clavier dans la zone prévue à cet effet.

➤ En consultant une liste :

Lorsqu'on sélectionne un mot de la liste d'une des variétés, la recherche du mot se fait bien sûr dans le lexique de cette variété mais aussi dans les lexiques des autres variétés si elles sont préalablement sélectionnées (cases cochées).

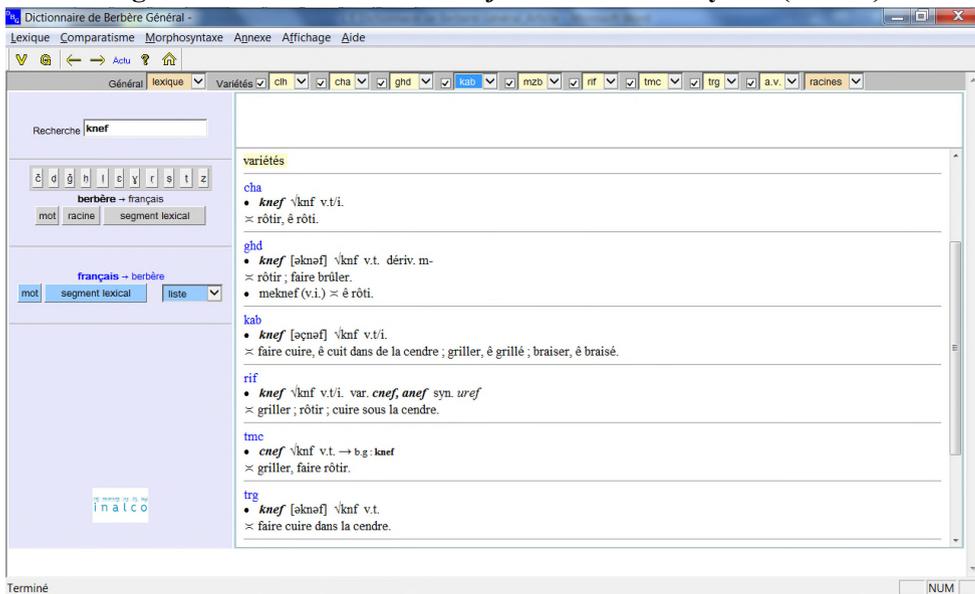
Le mot recherché peut être identique (même graphie et même sens) ou homophone (même graphie et prononciation mais sens différent).

Ce procédé permet :

- d'utiliser le traducteur sans connaître l'orthographe du mot.
- d'utiliser la variété dialectale qu'on connaît le mieux pour découvrir les autres variétés.

Résultat : affichage de l'article relatif à ce mot dans les variétés sélectionnées le contenant.

Figure 3 : sélection du mot *knef* de la liste « kabyle » (extrait)



Remarque :

- Dans l'exemple, la liste « kab » est activée (mis en surbrillance) ;
- Le mot sélectionné dans la liste apparait dans la zone de saisie (à gauche) ;
- Les listes ne contiennent en général qu'une seule variante d'un mot (le représentant) mais cela est suffisant car sa (ses) variante(s) éventuelle(s) sont indiquées dans le corps de l'article. Toutefois, l'utilisateur connaissant une variante peut la chercher en le saisissant au clavier.

➤ En saisissant le mot au clavier :

Il y a trois critères de recherche par saisie :

1. mot entier

Résultat : même que celui dans la figure ci-dessus.

Dans ce cas, c'est le bouton-poussoir « mot » qui sera activé au lieu de la liste.

Ce procédé a l'avantage d'être rapide pour un utilisateur initié à l'écriture usuelle du berbère.

2. racine entière :

Résultat : liste des mots dérivés de cette racine, dans les variétés sélectionnées.

Figure 4 : recherche par saisie de la racine « knf » (extrait)

The screenshot shows the 'Dictionnaire de Berbère Général' interface. The search bar contains 'KNF'. The results are as follows:

- ghd**
 - *knef* [əknəf] ; \knf v.t. var.
 - × rôtir ; faire brûler.
 - *meknef* (v.l.) × è rôti.
 - *takneft* [takneft] ; \knf n.f.
 - <v. knef
 - × pain levé assez gros.
- kab** (highlighted)
 - *aseknef* [əsəknəf] \knf n.v.m.
 - × action de griller ; grillade.
 - *knef* [əknəf] \knf v.t.i.
 - × faire cuire, è cuit dans de la cendre ; griller, è grillé ; braiser, è braisé.
- rif**
 - *knef* \knf v.t.i. syn. *wef* var. *cnef*, *anef*
 - × griller ; rôtir ; cuire sous la cendre.
 - *tacneft* \knf n.f.
 - <v. knef
 - × galette.
- tmc**
 - *cnef* \knf v.t.
 - × griller, faire rôtir.
- trg**

The interface also shows navigation buttons for 'mot', 'racine', and 'segment lexical' under 'berbère - français', and 'mot', 'segment lexical', and 'liste' under 'français -> berbère'. The 'liste' button is selected.

Remarque :

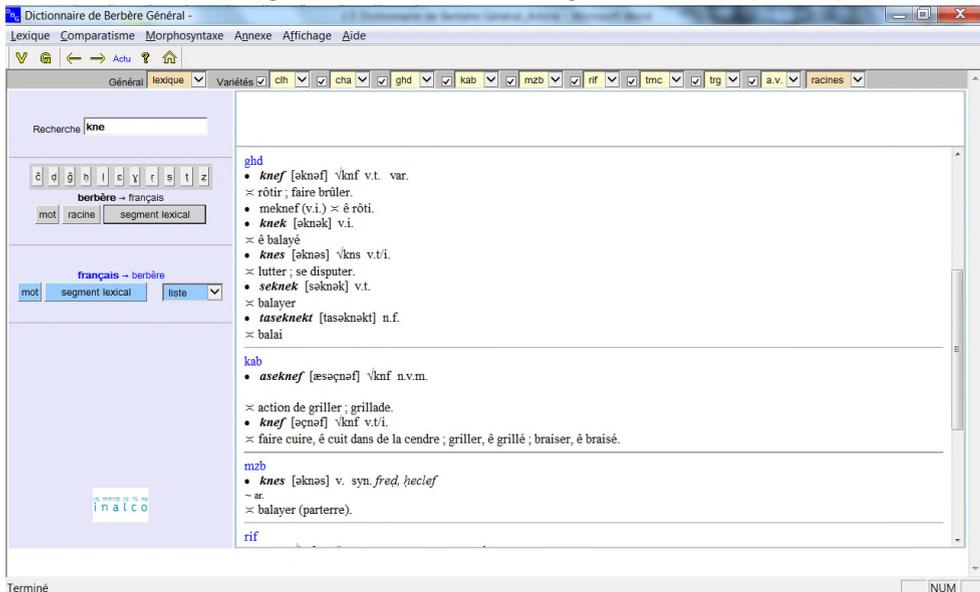
- le bouton-poussoir « racine » est activé.
- dans la figure ci-dessus, seul un extrait de la fenêtre d’affichage apparaît ; le bouton-glissière « *scrolling* » (à droite) indique que le texte dépasse une page.

3. segment lexical quelconque (de plus de deux caractères typographiques) ;

Résultat :

Liste des mots contenant le segment saisi dans les variétés sélectionnées.

Figure 4 : recherche du segment « *kne* » (extrait)



Remarque : la recherche par segment lexical est plus large que celle par mot entier.

Consulter une rubrique

- **Comparatisme**

Chacun des lexiques des différentes variétés contient ses mots propres et des mots partagés avec les autres variétés.

Pour mesurer alors la proximité entre deux/plusieurs variétés, on peut comparer phonétiquement les items de leurs lexiques respectifs ou leurs lexiques dans leur ensemble.

Résultat :

- lexique commun entre deux ou plusieurs variétés ;
- lexique de « berbère général » commun entre deux ou plusieurs variétés.
- liste comparative (deux à deux) des items des lexiques sélectionnés.

- **Dérivation**

Une fonction de traitement automatique d'un des procédés de formation lexicale les plus courants en berbère : la dérivation : verbale (factitif, causatif, passif, réciproque) et nominale (nom d'agent/patient, nom d'animé, nom d'instrument) sont intégrées dans ce logiciel.

Résultat : liste de tous les noms ou les verbes dérivés (selon le type de dérivation choisi) pour les variétés sélectionnées.

- **Expressivité**

Autre procédé de formation lexicale, l'expressivité est l'élaboration d'une variante plus articulée d'un mot (augmentatif, diminutif, péjoratif, mélioratif, etc.) moyennant un redoublement de consonnes, de syllabes, une affixation d'un phonème particulier, etc.

Il y a deux types d'expressivité : verbale et nominale

Résultat :

Liste de tous les noms ou les verbes expressifs (selon le type d'expressivité choisi) dans les variétés sélectionnées.

- **Lexicométrie**

Elle fournit pour chaque variété, quelques mesures telles que :

- le nombre de mots contenus dans le lexique ;

- le % d'emprunt ou similarité dans les langues en contact (latin, sémitique/arabe/hébreu, grec, etc.) ;
- la fréquence en % des phonèmes qui permet de situer/indiquer l'origine probable de certains d'entre eux (r, s).

- **Annexe**

Le menu comporte aussi des rubriques générales telles que :

- « Abréviations » : tableau succinct des abréviations, notations et symboles utilisés dans le dictionnaire.
- « Bibliographie » : liste des ouvrages consultés pour la constitution du corpus utilisé dans le dictionnaire.
- « Cartes » : cartes sur les aires linguistiques berbères et les langues apparentées (afro-asiatiques).
- « Phonétique » : tableau phonologique du berbère général ainsi que la transcription phonétique.

- **Aide**

C'est le mode d'emploi du dictionnaire et l'assistant de l'utilisateur.

Configuration informatique

Version : logiciel portable

Il s'agit d'un programme exécutable nommé « DBG.exe » :

- pour PC ;
- développé pour l'environnement WINDOWS ;
- nécessitant le navigateur « Internet Explorer » ;
- mémoire vive (RAM) > 1 Mo
- mémoire de masse pour les fichiers > 50 Mo

Version : web

- Pour PC ou téléphone mobile
- fonctionne sur Internet Explorer, Mozilla Firefox, Safari.
- mémoire de masse nécessaire pour les fichiers > 50 Mo

N.B : Un fichier d'aide à l'installation et la mise en route du logiciel sur machine y est inclus.

Bibliographie

- BASSET, René : *Le zenata du M'zab, de Ouargla et de l'oued Ghir* ; éd. Ernest Leroux ; 1893.
- BOUAMARA, Kamal : *ISSIN, asegzawal n teqbaylit s teqbaylit ; dictionnaire kabyle*, éd. l'Odysée ; Tizi ousou ; 2010.
- BOUDIDJ, Nadjia & NOUH, Abdellah : *Haqbaylit n Tipaza* ; éd. Tira ; 2009.
- BOULIFA, Saïd : *Une première année de langue kabyle (dialecte zouaoua)*. Alger, Jourdan, 1897, 2^e édit., 1910, 228 p.
- BOULIFA, Saïd : *Méthode de langue kabyle (cours de deuxième année)*, Alger, Jourdan, 1913, [345 p. de textes kabyles + glossaire : p. 347-540].
- CID KAOUÏ, S. : *Dictionnaire français-tachelh'it et tamazir't : dialectes berbères du Maroc* ; éd. E. Leroux, Paris, 1907, 248p. (https://ia600406.us.archive.org/0/items/DictionnaireFrancaisBerbere/dictionnaire_francais_berbere_maroc.pdf)
- DALLET, Jean Marie : *Dictionnaire français-kabyle et kabyle-français* ; Paris : SELAF, 1985.
- DE FOUCAULD, Charles : *Dictionnaire français-touareg* ; Paris, L'harmattan, 2005.
- DELHEURE, J.M : *Dictionnaire ouargli-français* ; Paris : SELAF, 1987, 493p.
- DELHEURE, J.M : *Dictionnaire mozabite-Français*, Paris : SELAF, 1985, 320p.
- DESTAING, Edmond : *Dictionnaire français-tamazight, dialecte des Beni Snous* ; Paris : L'harmattan, 2007.
- DRAY, Maurice : *Dictionnaire berbère-français ; dialecte des Ntifa* ; Paris : L'harmattan, 2001 ; 500 p.
- DRAY, Maurice : *Dictionnaire français-chleuh ; dialecte des Ntifa* ; Paris, L'harmattan, 1998.
- HEATH, Jeffrey : *Dictionnaire touareg du Mali : Tamachek-anglais-français* ; éd. Karthala ; 2006 ;

- HYUGUE, G. (Père) : *Dictionnaire chaouia, arabe, kabyle et français* ; Paris, E. Leroux, 1907, 571 p.
- KOSSMAN, Maarten : *Berber loanwords in Hausa*; Köln: Köppe, 2005.
- LANFRY, Jacques : *Dictionnaire de berbère libyen (Ghadamès)* ; Ed. ACHAB ; 2011 ; 502 p.
- LAOUST, Emile : *Mots et choses berbères* ; Ed. Challamel, Paris, 1919.
- MASQUERAY, Emile : *Dictionnaire français-touareg, dialecte des Taitoq* ; Paris, E. Leroux, 1893, 372p.
- MERCIER, Gustave : *Le chaouia de l'Aurès, dialecte de L'ahmar Khaddou ; étude grammaticale – texte en dialecte chaoui.* Ed. LINCOM grammatica ; 2012 ; 80 p.
- NAÏT-ZERRAD , Kamal : *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées)* ; Peeters ; Paris-Louvain ; I-II-III ; 1998-1999-2002.
- NOUH-MEFNOUNE Ahmed ; ABDESSALAM Brahim : *Dictionnaire mozabite-français* ; Editions ENAG, Alger ; 2011.
- PRASSE Karl G. ; ALAWJELY, Ghoubaid et AG MUXAMMAD, Ghoubaid : *Dictionnaire touareg-français, Ālqamus Tāmajəq-Tāfrānsist*, 2 vol.; éd. Museum Tusculanum Press, University of Copenhagen, 2003, 1031 p.
- SERHOUAL, Mohamed : *Dictionnaire tarifit-français* ; thèse de doctorat ès lettres, option linguistique ; Université Abdelmalek Essaâdi ; Tetouan 2001-2002
- TAÏFI, Miloud : *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)* ; L'harmattan-Awal ; Paris 1991.
- THAINE-CHEIKH, Catherine : *Dictionnaire français-zenaga (berbère de Mauritanie)* ; éd. Rüdiger Köppe Verlag (Berber Studies 27), XIV+326 p. ; 2010.
- VYCICHL, Werner : *A sketch of Siwi Berber (Egypt)*; in Berber studies vol. 10; p. 155-258; Rüdiger Köppe Verlag, Köln ; 2005.
- Tamazight n waṭlas ablidi azayri ; Berbère de l'atlas blidéen algérien* : (<http://atlas.blida.over-blog.com>)